

Liste des thèmes

1. Aspects historiques

- Evolution de l'offre de lieux de soins en psychiatrie
- Etat des lieux: typologie des lieux de soins contemporains
- Médicalisation/Psychiatrie de la santé mentale

2 Points de vue légaux, déontologiques et philosophiques

- La question des soins sous contrainte, de l'ingérence, de l'acharnement thérapeutique (des limites du soin) en psychiatrie et les limites de la responsabilisation du patient
- En Suisse, intérêts et limites du Placement à des fins d'assistance

3 Le soin et les lieux du soin

- Les soins en ambulatoire, à domicile, à l'hôpital et en prison
- Les milieux de soins « ouverts » et « fermés », hôpital de jour et centre de jour
- Lieux de soins et abus de substances (centre d'injection supervisé) et limites du soin
- Lieux de soins et handicap mental

4 Sociétés

- Les nouveaux lieux du soin (la rue, les lieux créés par les patients, etc.)
- Itinérance, société et hétéroculturalité
- « L'insertion socio-professionnelle » et la maladie psychiatrique
- Les acteurs des tolérances et violences : les patients, les lieux d'accueil, la société
- La sécurité et les limites des lieux d'accueil
- Nouvelles technologies et nouveaux lieux d'accueil

Appel à communications

Toutes les communications doivent être adressées **avant le 15 janvier 2018** à :

ethique_psychiatrie_2018@chuv.ch

Toutes les propositions interdisciplinaires, provenant également de patients et de leurs proches, seront soumises à l'évaluation du comité scientifique.

La durée des communications orales durant le colloque sera de 25 minutes, mais pour certaines, une durée plus longue pourra être proposée. Les propositions de communication doivent être présentées sous la forme d'un résumé (maximum 300 mots), comportant un titre et cinq mots clés. Elles doivent être accompagnées des coordonnées du participant, de ses titres et fonctions et du nom de son institution d'attache.

Notification des acceptations : fin février 2018

Programme préliminaire : mars 2018

Date de la remise des communications intégrales : septembre 2018

Publication : une publication des actes du colloque est envisagée après révision et validation par un comité de lecture

Colloque organisé par le Département de psychiatrie - CHUV, en collaboration avec l'Association francophone internationale d'éthique de la relation d'aide et de la santé mentale

Pour toutes questions :

En lien avec l'organisation :
Rachel Grandvilllemin

En lien avec la clinique :
Fabrice Herrera

Par courriel :
ethique_psychiatrie_2018@chuv.ch

Colloque Ethique et Psychiatrie

Quels lieux d'accueil pour la souffrance psychique aujourd'hui?

9-10 novembre 2018
Auditoire CHUV – Lausanne



© Mehryl Levisse, la Longue litanie Les Lâchés, 2014

Comité scientifique

Le comité scientifique du CHUV, en 2014.

Jean-François Rey	Friedrich Stiefel
Professeur en philosophie IUFM de Lille / Université d'Artois	Professeur / Chef de service Service de psychiatrie de liaison Département de psychiatrie, CHUV

Vassilis Kapsambelis	Bruno Gravier
Directeur Centre de psychanalyse de l'association de santé mentale - Paris 13ème	Professeur / Chef de service Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires Département de psychiatrie, CHUV

Shirin Hatam	Charles Bonsack
Juriste, titulaire du brevet d'avocat Association romande ProMente Sana	Professeur associé Service de psychiatrie communautaire Département de psychiatrie, CHUV

Joelle Tena	Baptiste Moutaud
Assistante sociale Département de psychiatrie, CHUV	Anthropologue / Chargé de recherche CNRS-LESC Nanterre

Dorota Drozdek	Benoît Eyraud
Infirmière MSC SI Responsable de la formation Département de psychiatrie, CHUV	Maître de conférence en sociologie CNRS Lyon

Samia Hurst-Majo	Anne Danion
Professeur / Directrice Institut éthique Histoire humanités / Université de Genève	Professeur émerite Faculté de médecine de Strasbourg Hôpitaux universitaires de Strasbourg

Dominique Sprumont	Daniele Bissuel
Professeur / Directeur adjoint Institut de droit de la santé Université de Neuchâtel	Docteur Centre hospitalier Alpes-Isere St Egrève Association pratiques en psychopathologie infanto-juvénile

Ola Söderström	Marie Gaille
Professeur Insitut de géographie Université de Neuchâtel	Directrice de recherche en philosophie CNRS - Paris

Dag Söderström	Armand Dirand
Docteur, médecin psychiatre installé	Responsable de l'information et des débats-public, de la formation et du soutien à la recherche, espace de réflexion éthique Bourgogne-Franche-Comté (FR)

Lazare Benaroyo	Anne Leroy
Professeur / Président Ethos - Plateforme interdisciplinaire d'éthique Faculté de biologie et de médecine Université de Lausanne	Co-fondatrice et membre du comité de l'Îlot

Jérôme Englebert	Livia Velpry
Docteur en psychologie, psychologue clinicien Université de Liège	Sociologue Cermes3, Université Paris 8

Jean-Nicolas Despland	Philippe Conus
Professeur, Institut universitaire de psychothérapie Département de psychiatrie, CHUV	Professeur / Chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Le comité d'organisation du CHUV, en 2014.

Jean-François Rey	Philippe Conus
Professeur en philosophie IUFM de Lille / Université d'Artois	Professeur / Chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Vassilis Kapsambelis	Régis Marion-Veyron
Directeur Centre de psychanalyse de l'association de santé mentale - Paris 13ème	Médecin associé Policlinique médicale universitaire (Lausanne)

Shirin Hatam	Bruno Robalo
Juriste, titulaire du brevet d'avocat Association romande ProMente Sana	Infirmier chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Joelle Tena	Rachel Grandvuillemin
Assistante sociale Département de psychiatrie, CHUV	Secrétariat / Organisation du colloque

Dorota Drozdek	Philippe Conus
Infirmière MSC SI Responsable de la formation Département de psychiatrie, CHUV	Professeur / Chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Samia Hurst-Majo	Régis Marion-Veyron
Professeur / Directrice Institut éthique Histoire humanités / Université de Genève	Médecin associé Policlinique médicale universitaire (Lausanne)

Dominique Sprumont	Bruno Robalo
Professeur / Directeur adjoint Institut de droit de la santé Université de Neuchâtel	Infirmier chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Ola Söderström	Rachel Grandvuillemin
Professeur Insitut de géographie Université de Neuchâtel	Secrétariat / Organisation du colloque

Dag Söderström	Philippe Conus
Docteur, médecin psychiatre installé	Professeur / Chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Lazare Benaroyo	Régis Marion-Veyron
Professeur / Président Ethos - Plateforme interdisciplinaire d'éthique Faculté de biologie et de médecine Université de Lausanne	Médecin associé Policlinique médicale universitaire (Lausanne)

Jérôme Englebert	Bruno Robalo
Docteur en psychologie, psychologue clinicien Université de Liège	Infirmier chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

Jean-Nicolas Despland	Philippe Conus
Professeur, Institut universitaire de psychothérapie Département de psychiatrie, CHUV	Professeur / Chef de service Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)



Le lieu d'accueil des personnes souffrant de troubles psychiques est une question d'une grande actualité qui s'est déjà posée dès la constitution de la psychiatrie durant le XIXe siècle.

Il y a d'abord eu l'asile, lieu construit à l'écart des villes, pour certains basés sur les règles de contention et sur cet impératif d'écarter la maladie mentale, pour ne pas mélanger le « sain » et le « fou ».

Le lieu d'accueil des personnes souffrant de troubles psychiques est une question d'une grande actualité qui s'est déjà posée dès la constitution de la psychiatrie durant le XIX^e siècle.

Il y a d'abord eu l'asile, lieu construit à l'écart des villes, pour certains basés sur les règles de contention et sur cet impératif d'écarter la maladie mentale, pour ne pas mélanger le « sain » et le « fou ».

Il y a d'abord eu l'asile, lieu construit à l'écart des villes, pour certains basés sur les règles de contention et sur cet impératif d'écarter la maladie mentale, pour ne pas mélanger le « sain » et le « fou ». Pour d'autres, l'asile a été un lieu d'accueil médicalisé spécialisé, qui a permis une meilleure connaissance de la maladie mentale par l'observation des patients sur une longue durée et qui a pu progressivement apporter des soins spécifiques.

Depuis, plusieurs initiatives et une évolution sociale ont permis l'ouverture de ces espaces, la construction de nouveaux lieux dans les centres-villes et l'apparition de programmes de soins centrés sur l'intégration plutôt que l'exclusion, avec une approche plus attentive autour des questions de liberté et de coercition.

Depuis, plusieurs initiatives et une évolution sociale ont permis l'ouverture de ces espaces, la construction de nouveaux lieux dans les centres-villes et l'apparition de programmes de soins centrés sur l'intégration plutôt que l'exclusion, avec une approche plus attentive autour des questions de liberté et de coercition.

Ainsi, depuis longtemps, la souffrance psychique interroge la société quant à son acceptation et à son intégration dans l'espace public partagé.

La question de la cohabitation et de façon générale de la proximité avec la personne qui souffre psychiquement, est une question qui est devenue essentielle avec l'ouverture de la psychiatrie à la communauté.

La question de la cohabitation et de façon générale de la proximité avec la personne qui souffre psychiquement, est une question qui est devenue essentielle avec l'ouverture de la psychiatrie à la communauté. Il y a d'une part les actes antisociaux qui peuvent accompagner la souffrance psychique dans certaines situations, et d'autre part la manière dont le malade psychiatrique interroge la société par sa singularité, sa bizarrerie, sa façon dissonante d'habiter et d'investir la vie et le lieu.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.